

- ✓ **BERNARD. M.** CTIFL Centre de Balandran, 751 Chemin de Balandran 30127 BELLEGARDE (bernard@ctifl.fr)
- ✓ **BOURRIERES.D.** CTIFL / Station de Creysse 46600 MARTEL

**Un contrôle de la qualité des plants mycorhizés dont la méthodologie est définie dans un cahier des charges.**

## Trois étapes :

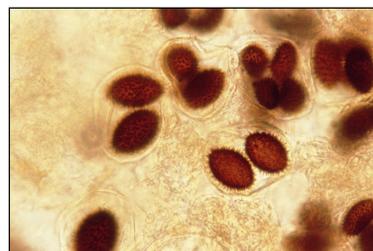
- 1° étape : contrôle des truffes utilisées pour inoculation
- 2° étape : contrôle des plants
- 3° étape : contrôle de l'étiquetage des plants

**Ces phases sont inséparables et garantissent la rigueur du système**



## Première phase : le contrôle des truffes

- **Identification individuelle de toutes les truffes par examen microscopique**
  - Garantir l'espèce inoculée (risque 'indicum' et 'brumale')
  - Vérification des quantités mises en cultures



*Tuber melanosporum*



*Tuber uncinatum*

## Deuxième phase : le contrôle des plants



- Plants de 1 et 2 ans
- Plants de 3 ans selon conditions précises
- Lots homogènes, identifiés, isolés
- **Echantillonnage en pépinière** : 1% par lot, minimum 5 plants

### • Analyse des plants

- intensité de mycorhization selon des critères quantitatifs et qualitatifs (note de 0 à 5)
- vérification microscopique des mycorhizes
- détection de champignons mycorhiziens étrangers compétiteurs

### • Normes de qualité végétative

	1 an		2 ans	
	Hauteur minimale en cm	Diamètre au collet minimum en mm	Hauteur minimale en cm	Diamètre au collet minimum en mm
Chêne vert	15	4	Idem 1 an avec maxi 60 cm	
Chêne pubescent	12	4	Idem 1 an avec maxi 60 cm	
Chêne pédonculé	20	6	Idem 1 an avec maxi 60 cm	
Noisetier commun, (Ostrya, C.columna..)	20	5	Idem 1 an avec maxi 60 cm	

### • Fourniture d'étiquettes individuelles numérotées

### • Etiquetage obligatoire sur chaque plant préalablement à la vente



Plant truffier  
Mycorhization par *Tuber melanosporum* contrôlée  
par échantillonnage N° 419392  
Valable pour un plant



Plant truffier  
Mycorhization par *Tuber uncinatum* contrôlée  
par échantillonnage N° 077790  
Valable pour un plant



## Troisième phase : le contrôle de l'étiquetage avant commercialisation

### • Contrôle en pépinière des lots étiquetés

- Vérifier que seuls les lots acceptés ont été étiquetés et seront commercialisés

**190 000 plants contrôlés par an - 50 à 70 % de plants acceptés**

**Commercialisation exclusivement de plants contrôlés étiquetés par les pépiniéristes adhérents**